

Image not found or type unknown



Propos raciste dans une salle de pause

Par **CLAUDY**, le **21/12/2007** à **23:00**

Un employeur peut il sanctionner un salarié en salle de pause qui a eu des propos racistes et le licencier pour faute grave, sachant que les pauses ne sont pas payés et que la salle de pause se trouve sur le lieu de travail.